

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE NIKKI

Consultant

Dr Roch A. HOUNGNIHIN

(Socio-Anthropologue)

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

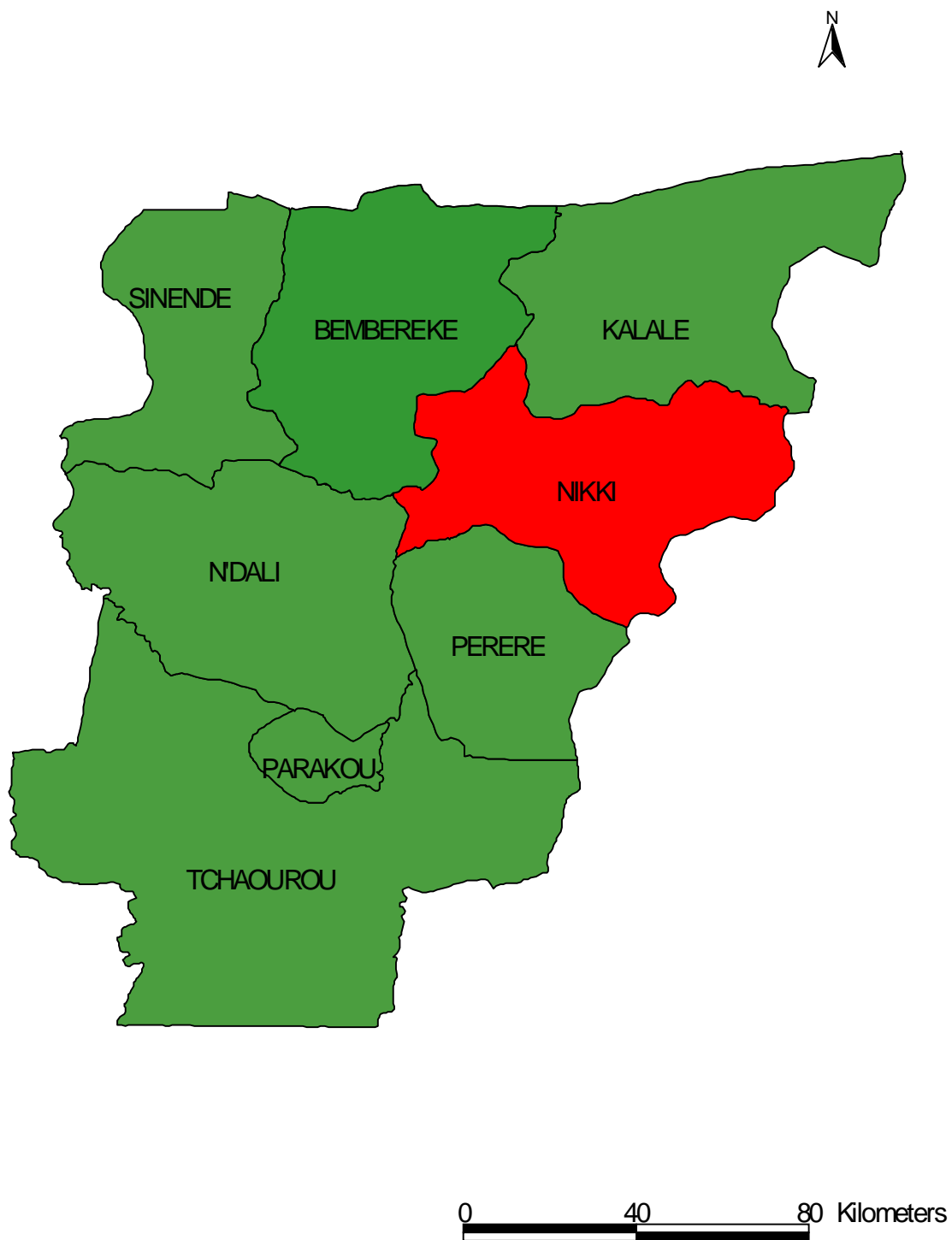
Avril 2006

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE NIKKI

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à la Mission de Décentralisation et au Programme d'Appui au Démarrage des Communes (PRODECOM) pour la confiance placée en nous dans le cadre de la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Nikki.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux responsables des services techniques, aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.



LA COMMUNE DE NIKKI DANS LE DEPARTEMENT DU BORGOU

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION	8
CHAPITRE I : SITUATION PHYSIQUE ET ADMINISTRATIVE	9
1.1. CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	9
1.2. SITUATION DEMOGRAPHIQUE	11
CHAPITRE II : ORGANISATION SOCIALE	14
2.1. LE POUVOIR TRADITIONNEL	14
2.2. LE POUVOIR MODERNE	14
2.3. LA FEMME DANS LA SOCIETE BAATONU DE NIKKI	14
CHAPITRE III : ACTIVITES ECONOMIQUES	15
3.1. L'AGRICULTURE	15
3.2. L'ELEVAGE	16
3.3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES	16
3.4. LE TRANSPORT ET LA COMMUNICATION	18
CHAPITRE IV : SECTEURS SOCIAUX	18
4.1. LA SANTE	18
4.2. L'EDUCATION ET INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	19
4.3. LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS	20
CHAPITRE V : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES	21
CHAPITRE VI. CONTRAINTES ET ATOUTS	23
6.1. CONTRAINTES ET FAIBLESSES	23
6.2. OPPORTUNITES ET FORCES	23
CHAPITRE VII : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	24
CONCLUSION	26
BIBLIOGRAPHIE	27

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADECOI	Projet d'Appui au Développement Communal et aux Initiatives Locales
AIMF	Association Internationale des Maires Francophones
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
APE	Association des Parents d'Elèves
ASF	Association des Services Financiers
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CCS	Centre Communal de Santé
CEG	Collège d'Enseignement Général
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Circonscription Scolaire
CSA	Centre de Santé d'Arrondissement
CSC	Centre de Santé de Commune
FED	Fonds Européen de Développement
GV	Groupement Villageois
HZ	Hôpital de Zone
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MSP	Ministère de la Santé Publique
MTPT	Ministère des Travaux Publics et des Transports
ONASA	Office National de Sécurité Alimentaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PDC	Plan de Développement Communal
PDRT	Projet de Développement des plantes à Racines et Tubercules
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODECOM	Programme d'Appui au Démarrage des Communes
PTT	Postes, Téléphone et Télécommunications
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SBEE	Société Béninoise d'Énergie Électrique
SER	Service d'Entretien Routier
SERHAU	Société d'Études Régionales, d'Habitat et d'Aménagement Urbain
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
UCPC	Union Communale des Producteurs de Coton
USAID	United States of America Agency for International Development
USPP	Union Sous-Préfecturale des Producteurs

INTRODUCTION

Dans le cadre du renforcement des acquis de la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 et notamment de la consolidation de la décentralisation au Bénin, le Gouvernement avec l'appui de la Commission Européenne, a entrepris de mettre en œuvre le Programme d'Appui au Démarrage des Communes (PRODECOM) pour une durée de trois ans, afin d'appuyer le processus de mise en place des nouvelles autorités communales. Ce programme s'articule autour de quatre axes d'intervention :

- la formation pour le renforcement des capacités des différents acteurs ;
- l'appui – conseil aux nouvelles structures décentralisées,
- la communication et la mobilisation sociale ;
- et les études appropriées.

L'«*étude sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses*» s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du dernier axe stratégique. Elle a consisté en la collecte des données de terrain sur les expériences déjà menées dans le domaine de la promotion de l'économie locale aux fins de disposer d'un diagnostic des différentes communes, de recenser des données nécessaires à l'élaboration des monographies et d'appréhender l'organisation, la gestion et le développement des filières au niveau des différentes communes.

Ainsi, l'élaboration de la monographie de la commune de Nikki devra favoriser le cadrage du domaine d'intervention de ladite commune dans le soutien au développement économique local. Elle présente à cet effet les caractéristiques essentielles de la commune, du point de vue de la situation géophysique et démographique et retrace l'évolution du peuplement, tout en donnant un aperçu de la situation des infrastructures socio-économiques et communautaires, de même que les contraintes et opportunités liées à la mise de tout programme de développement.

Mais la disponibilité de données statistiques de base n'est pas toujours évidente. A cela s'ajoute l'inaccessibilité aux rapports des différents services déconcentrés dans un contexte où l'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu en raison certainement de l'ambiance préélectorale qui a régné au cours de l'étude

Au total, pour une monographie économique, il manque de nombreuses données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la commune elle-même. La présente version doit donc être perçue comme provisoire, donc susceptible d'être améliorée.

CHAPITRE I : SITUATION PHYSIQUE ET ADMINISTRATIVE

Anciennement appelé Dahomey, le Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest, situé sur le Golfe de Guinée. Il couvre une superficie de 114 763 km² pour une population estimée à 6 769 914 habitants (INSAE, 2002). Cette population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national, avec de vastes étendues inhabitées au Nord, tandis que les régions du Sud sont surpeuplées.

C'est dans ce cadre géographique que se situe la commune de Nikki dont il importe de préciser les caractéristiques géographiques et démographiques, ces paramètres environnementaux qui sont d'ordres géophysique, socioculturel et économique et qui déterminent le mode de vie et de production des hommes.

1.1. CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

Située à environ 530 km de Cotonou (capitale économique du Bénin), la commune de Nikki est localisée dans le département du Borgou. Elle est limitée au Nord par la commune de Kalalé, au Sud par celle de Pèrèrè et à l'Ouest par les communes de Bembéréké et de N'Dali. Sur sa façade Est, cette commune sert de frontière au Bénin avec la république Fédérale du Nigeria, comme beaucoup d'autres communes du département du Borgou tels que Tchaourou, Pèrèrè et Kalalé.

1.1.1 LE MILIEU PHYSIQUE

De type soudano-guinéen, le climat de la commune de Nikki se caractérise par une grande saison de pluies (avril à octobre) et une grande saison sèche (novembre à mars). Le régime des vents est assez différencié suivant la latitude. Pendant la saison sèche, l'harmattan, vent chaud et sec, souffle du Nord-Est. Il est responsable de la baisse brutale de l'humidité relative (Hr) à compter du mois de Décembre. Cette localité du département du Borgou dispose d'un relief accidenté composé de plaines et de collines. Les principaux types de sols sont ferrugineux tropicaux. Ce sont des sols ayant une profondeur plus ou moins importante ; leur perméabilité et leur porosité sont généralement bonnes. Par contre, ils ont des réserves minérales et une acidité forte et une saturation réduite. Ces sols apparaissent comme le résultat d'une altération intense et profonde. Presque partout, ils manifestent une grande homogénéité physique. Très cultivés, les sols sont sensibles à l'érosion avec d'importantes contraintes sur l'agriculture.

La végétation est composée de savanes boisées, arborées et arbustives. On y rencontre de forêts claires par endroits. Mais l'action de l'homme y a provoqué de profonds bouleversements, faisant naître une végétation « humanisée » caractérisée par la disparition de nombreux ligneux et des ressources fauniques. Les savanes arborées et arbustives saxicoles sont des formations qui occupent essentiellement

les affleurements rocheux, aux sols peu évolués, graveleux et peu profonds. On note la présence des arbustes aux troncs minces à frondaison lâche et quelques arbres. Les espèces fréquentes sont : *Combretum nigricans*, *Detarium microcarpum*, *Gardenia erubescens* et *Gardenia ternifolia*. Les sols de ces formations soumises aux pressions humaines et aux contraintes climatiques sont confrontés au phénomène d'érosion de plus en plus accentuée.

Enfin, les champs et les jachères constituent un autre aspect de l'expression de l'action anthropique. Les sols, quoique peu profonds, sont très souvent riches en éléments minéraux et, par conséquent, sont favorables aux cultures telles que l'igname (*Dioscorea* spp), le sorgho (*Sorghum bicolor*), etc. Les espèces ligneuses rencontrées dans les champs et les jachères sont celles épargnées à cause de leur importance socio-économique. Il s'agit essentiellement du karité (*Vitellaria paradoxa*) et du néré (*Parkia biglobosa*). Les recrûs ligneux rencontrés très souvent dans les champs et les jachères sont : *Daniellia oliveri*, *Parinari curatellifolia* et *Pteleopsis suberosa*. La composition floristique de la strate herbacée varie avec l'âge de la formation. Les espèces dominantes sont : *Pennisetum polystachion*, *Indigofera* spp et *Tephrosia pedicellata*.

Sur le plan hydrographique, la commune de Nikki est très peu arrosée en cours d'eau. On y distingue deux cours d'eau qui sont des affluents du fleuve Ouémé auxquelles s'ajoutent de nombreuses sources qui ne résistent pas à la saison sèche.

1.1.2 L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La commune de Nikki compte sept (7) arrondissements : Nikki, Biro, Gnonkourakali, Ouénou, Sérékalé, Suya et Tasso. Ces différentes subdivisions se composent de 54 villages et quartiers de ville sous l'autorité d'un Maire élu par un Conseil Communal de dix sept (17) membres élus également au suffrage universel direct.

La localité de Nikki, outre l'administration municipale comprenant les bureaux de la mairie (avec une résidence pour le Maire), dispose de services publics déconcentrés de l'Etat tels que :

- la Recette Perception du Trésor Public,
- la poste,
- une antenne du Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA),
- le Service des Impôts,
- le Centre de Promotion Sociale (CPS);
- une Circonscription Scolaire (CS),
- une sous direction de l'élevage,

- une coordination communale de l'alphabétisation ;
- une division des TP
- etc.



La mairie de Nikki

La sécurité de la population et la libre circulation des personnes et des biens sont assurées par une brigade de gendarmerie et deux commissariats de police qui ne disposent pas du personnel et des moyens matériels et financiers adéquats. Un camp militaire y est également installé pour garantir l'intégrité du territoire, notamment par rapport au Nigeria.

En raison de sa situation géographique de proximité avec le Nigeria, le Ministère des Finances et de l'Economie y a installé un service des douanes pour renflouer les caisses de l'Etat dont les recettes sont essentiellement fiscales.

1.2. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

La situation démographique repose sur la présentation de l'évolution du peuplement actuel de la commune de Nikki et l'analyse de la situation socio-démographique du milieu.

1.2.1. L'HISTORIQUE DU PEUPLEMENT

D'un point de vue historique, la dénomination « Nikki » proviendrait de « Nikiru » qui signifie « endroit humide et giboyeux ». Cet ancien royaume baatonu fut créé par Sunon Séro. L'histoire locale raconte que l'emplacement actuel de la commune de Nikki correspondait à une ancienne forêt très humide. Le chasseur Sunon Séro, à la recherche du gibier l'aurait découvert et aurait décidé de s'y installer pour mener paisiblement ses activités.

Le Baatonu désigne quelqu'un qui a fuit la Mecque à cause de l'Islam. En effet, animiste au départ, l'ancêtre Kissira refusa de pratiquer la religion musulmane à laquelle on le contraignait. Il fuit donc la Mecque pour s'installer à Wénu, un petit

village de l'actuelle commune de Nikki situé à 7 km du chef-lieu. A Wénu, vivaient les « vrais » Baatonu. Kissira eu des enfants avec les autochtones dont l'un deux (le deuxième fils) appelé Sunon Séro fonda le royaume de Nikki.

Plus tard, naquit Zimé Dobudia, le fils aîné de Sunon Séro qui à son tour eu de nombreux enfants avec des femmes d'origines diverses. Il s'imposa dans le milieu. L'un de ses fils aîné est perçu comme un fainéant, prêt à hériter de leur père, contrairement aux autres enfants plus assidus au travail. Conscients de cette situation, ses propres frères se seraient entendus pour le renvoyer. Il quitta donc le foyer familial pour créer le royaume de Birni dans l'actuelle commune de Kouandé.

A partir des différentes femmes de Zimé Dobudia, naquirent les différentes dynasties du royaume de Nikki qui se sont succédées au pouvoir :

- la dynastie des Makararu (les Baatonu)
- la dynastie des Lafiaru (descendant d'une femme Haousa originaire du Nigeria)
- la dynastie des Mako Gbassi (descendant d'une femme originaire de Bué/Gamia dans la commune voisine de Bembéréké)
- la dynastie des Mako Koraru (descendant d'une femme provenant de la région Boo de la commune de Kalalé.
- la dynastie des Tosu
- et enfin la dynastie des Sané Koraru.

C'est bien après que les « Wasangari » signifiant littéralement « les étrangers » sont venus seconder les premiers habitants et y ont apporté la royauté, à l'opposée des autochtones essentiellement des chasseurs.

A ce jour, sur les six dynasties, quatre seulement continuent de maintenir la royauté par la succession tournante. Les dynasties Tosu et Sané Koraru ne se succèdent plus au pouvoir. Le Roi actuel de Nikki, Séro Kora est issu de la dynastie des Mako Koraru.

1.2.2. LA SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

D'une superficie de 3.171 km² (soit 2,82% de la superficie totale du Bénin), la commune de Nikki compte, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 2002, 99.251 habitants, soit une densité de 31,3 hbts/km². Les hommes au nombre de 49.632 (contre 49.619 femmes), représentent environ 50% de la population totale, contrastant ainsi avec la situation au niveau nationale caractérisée par un surpeuplement des femmes.

La croissance rapide de la population résulte d'une fécondité encore élevée et d'une mortalité en baisse, mais qui se situe encore à un niveau élevé, surtout pour la tranche infantile.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 5,5% de la population totale. La jeunesse de la population, gage de son dynamisme, constitue cependant une contrainte au regard des défis importants qu'elle impose en matière de santé, d'éducation, de loisirs et d'emplois.

La population de la commune de Nikki, comme celle de toutes les localités du Bénin, a connu une évolution fulgurante, passant de 66.164 habitants en 1992 à 99.251 habitants en 2002, soit une augmentation de 6,7% en dix ans. Elle est composée en majorité des groupes socioculturels Bariba (46% de la population) et Peul (40%). On y rencontre également les Dendi (5%) et d'autres minorités ethniques telles que les Yoruba (2,5%) venus du Nigeria, les Otamari et les Fon.

Sur le plan religieux, la commune de Nikki compte surtout de musulmans (64,5% de la population). Les religions traditionnelles sont très faiblement représentées (8,1%). L'impact du catholicisme est également perceptible avec environ 20% de la population qui se réfèrent à cette religion.

La polygamie est un phénomène ancien qui caractérise la nuptialité de la population. Elle varie selon l'âge et résulte d'un certain nombre de normes socioculturelles. Aujourd'hui, le phénomène est en régression, mais perdure dans certaines localités selon la survivance des valeurs endogènes.

L'âge moyen au premier mariage est de 26,4 ans pour les hommes contre 19,9 ans pour les femmes. En général, les femmes prennent pour maris des hommes plus âgés. En moyenne, l'écart d'âge est de quatre ans et varie en fonction de l'appartenance ethnique, de la religion et du niveau d'instruction.

Ces tendances démographiques ont des répercussions sur le système socio-sanitaire, économique et culturel des régions méridionales du Bénin. Elles impliquent des actions, des ressources, des infrastructures et des orientations politiques soutenues.

Sur le plan migratoire, les chefs-lieux de commune se caractérisent par l'augmentation des agglomérations, due à un exode rural qui ne semble pas prêt à ralentir, en raison des conditions de vie très difficiles dans les campagnes, de plus en plus insupportables pour les jeunes générations.

CHAPITRE II : ORGANISATION SOCIALE

L'organisation sociale de la commune de Nikki s'articule autour de deux légitimités : le pouvoir traditionnel incarné par le Roi de Nikki et le pouvoir moderne régi par le Maire et le Conseil Communal.

2.1. LE POUVOIR TRADITIONNEL

Le pouvoir traditionnel est incarné par le Roi de Nikki qui officie avec l'appui des princes Wasangari. Aujourd'hui, le pouvoir traditionnel est en régression, victime du modernisme, malgré les tentatives de récupération opérées à la faveur de la fête de la Gaani. En effet, la Gaani est une manifestation festive annuelle qui s'accompagne d'un festival qui draine du monde (plus de 50.000 personnes) venant de tous les continents. Cette fête historique, l'une des plus grandes réjouissances culturelles du Bénin est l'occasion pour tous les sujets de renouveler chaque année leur allégeance au Roi suprême des Baatombu et des Boo et de recevoir sa bénédiction. En milieu baatonu, c'est la célébration du nouvel an

La politique nationale de valorisation des cultures locales entreprise depuis une quinzaine d'années a favorisé la dynamisation des structures endogènes.

2.2. LE POUVOIR MODERNE

Le pouvoir politique moderne est incarné par le Maire et le Conseil Communal que renforcent divers types de services :

- Le Service de la Planification et du Développement ;
- Le Service des Affaires Economiques et Marchandes ;
- Le Service Technique ;
- Le Service de la Coopération et d'Appui aux Initiatives Communautaires ;
- Le Service des Affaires Domaniales et Environnementales ;
- Le Service des Affaires Culturelles et Sportives ;
- Le Service de la Communication et de la Transmission ;
- Le Service des Affaires Générales ;

2.3. LA FEMME DANS LA SOCIETE BAATONU DE NIKKI

A l'instar de toutes les communes du Bénin, on observe une répartition sociale des activités économiques, liée au statut de la femme. En effet, à l'échelle familiale, les femmes doivent s'occuper des corvées d'eau et du ménage, tâches qui mettent en exergue la division sociale du travail dans la zone d'étude. Pour assumer leurs rôles,

elles doivent travailler durement et longtemps, alors qu'elles disposent de très peu de ressources et d'opportunités.

De plus, avec une agriculture de subsistance, le revenu moyen des agriculteurs est si faible face à leurs charges qu'il leur est impossible d'assurer les dépenses de santé et de scolarité de leur progéniture. L'enfant évolue dans un environnement socioculturel et économique qui diminue ses chances d'aller à l'école et de bénéficier des soins de santé. Dès qu'une fille n'arrive pas à poursuivre ses études, elle est reconvertie le plus souvent dans le commerce. De façon générale, les filles qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui l'abandonnent, le font, non pas à cause des difficultés d'assimilation, mais à cause des difficultés économiques des parents.

Au total, deux éléments essentiels contribuent à apprécier le rôle des femmes dans la société baatonu : leur statut d'épouse et de mère et leur rôle dans la production de biens et services par rapport à la gestion de l'économie. Aujourd'hui, en investissant des sphères d'activités qui étaient réservées aux hommes dans la division traditionnelle du travail, elles sont plus impliquées qu'avant, dans la production des biens et des services.

CHAPITRE III : ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques de la commune de Nikki se fondent notamment sur le secteur primaire et le développement de petites unités de production.

3.1 L'AGRICULTURE

Les ressources agricoles se composent de maïs, d'igname, de mil, de sorgho et de manioc. Dans la commune de Nikki, l'activité agricole constitue la plus importante source de revenus. Elle occupe plus de 70% de la population active et représente plus de 75% du secteur primaire.

Le coton y demeure la principale culture d'exportation, même si sa production est sujette aujourd'hui à de nombreuses contradictions. Première culture de rente, le coton bénéficie des conditions climatiques favorables, de la disponibilité des surfaces cultivables, de l'existence de structures organisées et de débouchés certains. Par contre, cette culture est à l'origine d'une dégradation avancée de l'environnement, créant des proches de désertisation.

Le système agraire est basé sur la culture itinérante sur brûlis, extensive avec de faibles rendements. A cause du caractère aléatoire des conditions climatiques, souvent, avant les prochaines récoltes, les agriculteurs sont obligés d'acheter des vivres. Faute parfois de moyens appropriés de conservation, ils bradent leurs produits aux populations venues des grandes villes.

3.2. L'ELEVAGE

Dans la commune de Nikki, l'élevage est une activité en pleine expansion. Les ressources en la matière se composent de bovins, de volailles, de caprins, d'ovins et de porcins. La forte concentration du cheptel national, les possibilités de transformation, la forte demande en viande, l'existence d'un cadre institutionnel pour les éleveurs et les revenus qu'il procure font de l'élevage un secteur d'avenir dans cette région.

3.3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES

3.3.1. LES PETITES UNITES DE PRODUCTION

La commune de Nikki n'est pas du tout industrialisée. Les principales activités économiques portent sur de petites unités de transformation. A cela, s'ajoutent les secteurs primaire et tertiaire qui sont plus développés, en apportant une valeur ajoutée aux recettes budgétaires locales qui ont connu l'évolution présentée dans le tableau suivant :

Tableau n° I : Evolution des ressources budgétaires de la commune de Nikki

	1992	1994	1996	1998
Recettes	13 353 000	18 790 000	23 554 000	-
Dépenses	13 209 000	18 826 000	21 873	-
Résultats de clôture	144	- 36	1 681	

Source : Atlas monographique des communes du Bénin, Centre d'Information et de Documentation sur les Collectivités Locales, MISD, 2001

De façon, le budget communal a connu une évolution de 2004 (400.643.271 FCFA) à 2005 (522.234.034 FCFA)

La commune de Nikki dispose de deux CLCAM qui mobilisent l'épargne locale provenant surtout de la vente de bétail et du coton. En effet, les populations de Nikki, de tradition éleveurs, ont érigé deux marchés de bétail très animés à Biro et Sakabansi. A ces infrastructures économiques, s'ajoutent 15 marchés locaux dont les plus importants sont ceux de Nikki et de Tanakpé.

Les infrastructures économiques se composent également d'un complexe hôtelier, de deux auberges et de nombreuses buvettes qui emploient en majorité une population féminine venue notamment du Togo.

Il est également important de noter la présence d'une usine d'égrenage qui traite chaque année plus de 60.000 tonnes de coton. Les autres unités économiques servent à la transformation du manioc en gari et en tapioca, des noix de karité en beurre. Mais, ces dernières restent du domaine artisanal. Les principaux produits d'exportation sont : le coton, le manioc, la noix d'acajou et la noix de karité.



La CLCAM de Nikki, une institution importante de mobilisation de l'épargne communale

L'activité manufacturière comprend également les branches d'activités telles que l'alimentation et les boissons ; les produits à base de tabacs ; les textiles ; les articles d'habillement, le bois, les produits chimiques, les articles en caoutchouc provenant du Nigeria, les ouvrages en métaux, les meubles, etc.

3.3.2 LES EQUIPEMENTS MARCHANDS

Du point de vue du développement des activités économiques, la commune de Nikki dispose de quelques équipements marchands. Il s'agit notamment de :

- 22 barrages et retenues d'eau,
- 15 marchés de bétail essaimés sur l'ensemble de la commune,
- un magasin de stockage de produits vivriers mis en place par l'ONASA,
- 03 gares routières ;
- de nombreuses carrières ;
- Etc.

Malgré ces infrastructures, la pauvreté des populations est une donnée omniprésente. Elle est caractérisée à Nikki par un faible pouvoir d'achat des ménages, une inégalité d'accès physique aux services sociaux de base, une insécurité alimentaire pour un nombre de plus en plus croissant d'individus, un habitat souvent insalubre avec une promiscuité néfaste avec des ordures et des excréta, une absence des mesures de protection de l'environnement, un faible taux d'alphabétisation et un niveau insuffisant d'instruction des filles et des comportements défavorables à la santé (tabous alimentaires, forte fécondité et mariage précoce).

3.4. LE TRANSPORT ET LA COMMUNICATION

La commune de Nikki dispose d'une route carrossable permanente la reliant au reste du pays, ce qui donne une accessibilité permanente au chef-lieu auxquelles s'ajoutent environ 69 km de pistes secondaires. Les infrastructures de transport se composent de trois gares routières.

Les infrastructures de communication portent sur l'existence d'un réseau téléphonique numérisé reliant très aisément la commune de Nikki au monde entier et favorisant les connexions internet. A cela, s'ajoutent les réseaux GSM présents au Bénin et qui ont étendu leurs zones d'intervention à Nikki : Areeba, BCom, Libercom et Télécel.

Enfin, la commune de Nikki dispose d'une radio communautaire.

CHAPITRE IV : SECTEURS SOCIAUX

La santé et l'éducation constituent les principaux secteurs sociaux qui bénéficient d'une attention particulière des différents acteurs dans la commune de Nikki.

4.1. LA SANTE

La commune de Nikki dispose d'un Centre de Santé Communal (CSC) et d'un hôpital confessionnel, l'Hôpital Sounon Séro qui sert de référence à toute la zone sanitaire. Ainsi, son plateau technique permet de prendre en charge les malades provenant également des communes de Pèrèrè et de Kalalé pour les interventions chirurgicales et les accouchements dystociques. La commune dispose au niveau des arrondissements cinq centres de santé dits d'arrondissement. Ainsi, deux arrondissements (Tasso et Ouénou) doivent se contenter jusqu'à ce jour de dispensaires isolés. Deux dépôts pharmaceutiques permettent aux populations d'accéder aux médicaments de bonne qualité.

La commune de Nikki abrite depuis plus d'une trentaine d'années un centre anti-lèpre situé à Biro et huit unités villageoises de santé.

Les principales pathologies sont : le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les affections traumatiques, les traumatismes et les diarrhées. Ces cinq affections les plus fréquentes représentent 73% des motifs de consultation.

L'HZ, le CSC, les CSA et les UVS ont pour tâche, au niveau périphérique, d'assurer les soins curatifs, préventifs et promotionnels, de même que les actes de petites chirurgies. L'HZ par contre est doté de bloc chirurgical avec des personnels qualifiés pour des interventions (gynécologues et chirurgiens). En général, la répartition des équipements et infrastructures sanitaires, surtout les postes de santé qui sont les unités de soins les plus rapprochées des populations, révèle une disparité importante. La majorité des formations sanitaires est installée dans des conditions

précaires et inadéquates, et les besoins de santé, y compris les plus fondamentaux, sont assez mal couverts.

Dans ces conditions, la grande majorité des problèmes de santé est liée à des affections d'origine parasitaire (paludisme et bilharziose), infectieuse (rougeole et coqueluche) ou nutritionnelle (insuffisance d'apports en protéines ou en calories et carences en fer ou en vitamines). Leurs conséquences les plus visibles se traduisent par une mortalité encore élevée dans l'enfance, par la menace constante d'épidémie (méningite et choléra) et par l'apparition de handicaps permanents (cécité, hémiplégie et paraplégie) qui sont sources de nombreuses souffrances et de pertes économiques.

Dans la commune de Nikki, les recours aux soins varient considérablement en fonction de l'âge, de l'activité économique, du niveau d'instruction et de la religion, mettant ainsi en exergue un ensemble de contraintes et de défis liés aux activités de soins dans les formations sanitaires publiques.

4.2. L'EDUCATION ET INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Sur le plan éducatif, la commune de Nikki dispose de 67 écoles primaires qui accueillent les enfants de 6 à 15 ans. Trois établissements secondaires situés dans l'arrondissement central de la localité prennent en compte les élèves venant de tous les arrondissements.

Tableau n° II : Situation des infrastructures socio-éducatives de la commune de Nikki

	Nombre	Observations
Ecoles primaires publiques	67	
Ecoles maternelles	4	
CEG	3	
Centres d'alphabétisation	8	
Centres de lecture	2	

Source : Commune de Nikki, Monographie, Lyon, mai 2005.

De façon générale, plus de 57% des enfants de 6 à 14 ans sont exclus du système scolaire, c'est-à-dire n'ont jamais mis pied à l'école dans la commune de Nikki. Les filles affichent un indice d'exclusion plus élevé. Le pourcentage important de femmes ne sachant ni lire ni écrire constitue une contrainte majeure pour les programmes relatifs à la santé de la mère et de l'enfant. Les causes de la réticence de la population à l'enseignement primaire sont nombreuses. Les plus importantes sont :

- la non gratuité effective de l'enseignement ;
- le besoin d'une main-d'œuvre pour les activités agricoles ;
- l'amenuisement du pouvoir d'achat des parents d'élèves,

- les échecs scolaires massifs enregistrés ces dernières années, ce qui traduit le caractère sélectif de l'école ;
- les pesanteurs socio-économiques en milieu rural notamment.

En milieu rural en effet, les problèmes de culte, les tabous et les interdits sont les facteurs qui justifient la faible scolarisation des enfants. Chez les filles, les échecs scolaires sont plus prononcés, à cause notamment des engagements pris au titre du mariage coutumier. Ainsi, les différences selon le sexe en matière d'éducation portent sur les us et coutumes, l'importance de la force de travail des enfants et la perception que les parents ont de l'utilité de l'école pour l'un ou l'autre sexe.

De plus, avec une agriculture de subsistance, le revenu moyen des agriculteurs est si faible face à leurs charges qu'il leur est impossible d'assurer les dépenses de santé et de scolarité de leur progéniture. L'enfant évolue dans un environnement socioculturel et économique qui diminue ses chances d'aller à l'école et de bénéficier des soins de santé.

4.3. LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS

La commune de Nikki est dépourvue d'infrastructures modernes de sport et de loisirs. Une seule maison des jeunes mal équipée sert de centre de détente pour toute la population. Mais cette commune dispose de nombreux sites touristiques, vestiges de la nature.

La vie associative est très animée à Nikki. La société civile, vecteur des différents mouvements d'émancipation est composée d'une kyrielle d'organisations de base, dont notamment :

- 15 ONG (locales, nationales et étrangères) ;
- 56 groupements de femmes ;
- 04 organisations paysannes ;
- Un collectif des associations des artisans ;
- Un collectif des associations des parents d'élèves ;
- 05 syndicats des transporteurs ;
- 15 comités de gestion des marchés ;
- 20 comités de gestion des barrages ;
- Une commission communale de développement ;
- Une association de développement.
- 05 associations de jeunes ;
- 10 comités d'hygiène ;

- Un conseil local de concertation et de coordination ;
- Un comité de protection civile pour la gestion des catastrophes.



Malgré la présence de la SONEB, l'eau potable continue d'être une denrée rare pour la majorité des populations de la commune de Nikki



La maison de la Gaani, un fleuron de la vie socioculturel de la commune de Nikki

Par ailleurs, la commune de Nikki dispose de nombreux sites touristiques qui méritent d'être valorisés ; il s'agit notamment du Musée Royale de Danri, du parcours rituel de la Gaani, des collines sacrées de Makarakpérou et de Kpédoré et de la maison de la Gaani.

CHAPITRE V : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

La notion de filières porteuses se rapporte à la promotion de l'économie locale. Ainsi, promouvoir l'économie locale, c'est mettre en valeur les potentialités économiques locales (ressources naturelles, terres, forêts, carrières, cours d'eau, productions agricoles, industrielles et commerciales, etc.) en valorisant les savoir-faire endogènes pour générer de l'emploi et des revenus aux individus puis de la fiscalité pour la commune. Tandis que la filière est un regroupement cohérent et opérationnel d'individus ou groupes qui ont comme point commun l'ajout de la valeur ajoutée à un produit ou à un groupe de produits. Les filières porteuses sont identifiées en fonction d'un certain nombre de critères que l'on peut regrouper en deux (02) grandes catégories : les critères liés à la rentabilité économique et financière de la filière et la création d'emplois.

Dans la commune de Nikki, la situation des filières se présente comme suit :

Tableau n° III : Les filières les plus porteuses de développement de la commune de Nikki

Filières	Raisons évoquées
Mais	Produit par 80% au moins de la population - Commercialisé dans les marchés nationaux et internationaux (Nigeria, Niger, Malanville, Bohicon, Cotonou, etc.) - existence de magasins de stockage - Exportation - Existence de structures de collecte dans toute la zone et de commercialisation - Transformation dans toute la zone (bouillie, boisson, couscous, etc.) - Filière bien maîtrisée dans la zone
Karité	Etat nutritionnel - Consommation de beurre - Exportation - Filière bien maîtrisée dans la zone
Coton	Produit par 80% de la population - Transformation au niveau de l'usine de Nikki (emplois et taxes pour les communes de la zone) - Disponibilité de terre - Possibilité d'exportation - Existence de structures organisées dans toute la zone - Filière bien maîtrisée dans la zone

L'identification de la filière porteuse doit permettre de régler la nécessaire équation du QORP : une quantité suffisante pour couvrir le marché (Q), un produit d'une qualité acceptable (Q), régulièrement disponible (R) et à un prix accessible et concurrentiel (P).

Tableau n°IV : La filière porteuse de base retenue par les acteurs

Filière levier	Raisons évoquées	Risques probables
Mais	Tout le monde en consomme - Principale activité génératrice de revenus - facilement conservable	Manque d'intrants appropriés - Si l'organisation n'est structurée, la filière peut disparaître un jour - La baisse des prix sur le marché local de la zone - Abandon des autres cultures vivrières (sorgho), d'où la famine, pauvreté du sol, destruction de l'environnement, surproduction (bas prix), manque de débouchés pour écouler le produit, mauvaise qualité par rapport au maïs importé, intérêt trop poussé pour la consommation du maïs importé - aléas climatiques (sécheresse), marché d'écoulement, organisation de la filière.

La valorisation des filières porteuses passe par l'identification de mesures, outils et approches nécessaires à leur valorisation en vue de créer un cadre plus favorable à cet exercice.

Tableau n°V : Les ressources et instruments de promotion de l'économie locale identifiés par les acteurs

Ressources et instruments	Rôles de la commune dans la promotion de l'économie locale
Existence de bras valides, disponibilité de terre, climat favorable, techniques culturelles améliorées (charrues, charrettes, tracteurs, etc.), micro-crédits, etc.	Attirer les investisseurs - Etre crédible, loyale et souple vis à vis des investisseurs - Informer, coordonner, connaître les entreprises, Orientation et planification, définir le profil économique, Appui conseil, formation création d'emplois, insertion et formation professionnelle, facilitation, mobilisation de ressources, réalisation des infrastructures (écoles, pistes et ouvrages d'art), assurer la police administrative (tranquillité publique des personnes et des biens, officier l'état civil (signer les actes de naissance), coordonner le budget, convoquer les sessions ordinaires et extraordinaires du Conseil communal, etc.

CHAPITRE VI. CONTRAINTES ET ATOUTS

6.1. CONTRAINTES ET FAIBLESSES

La commune de Nikki reste confrontée à de nombreuses difficultés qui ont pour noms : absence de ressources humaines adéquates capables de décrypter en actions concrètes, les plans d'action élaborés et pour orienter la municipalité vers des stratégies pertinentes de développement. Les goulots d'étranglement portent également sur l'insuffisance de délégation des pouvoirs des services déconcentrés de l'Etat.

6.2. OPPORTUNITES ET FORCES

Les atouts de la commune de Nikki reposent sur la diversité des partenaires intervenant dans cette localité. Ces partenaires composés d'ONG nationales et internationales, de confessions religieuses et de structures déconcentrées de l'Etat animent la vie socio-économique. Au titre desdits partenaires, on peut citer :

- l'Association de Développement « Su tii Dera » (« Entraidons-nous ») ;
- l'Union Communale des Producteurs (UCP) et ses démembrements (les GV, les GF et autres associations locales ;
- les projets et programmes sous financement des organisations nationales et internationales : PNUD, FENU, USAID, la Coopération Suisse, le Fonds Belge de Suivi, World Education, la SNV, la DANIDA, l'Union Européenne, la Coopération Française, etc.

La commune de Nikki est également membre de nombreuses organisations telles que l'ANCB, l'AIMF, l'AFICOD et l'ACOB. Les atouts de la commune de Nikki résident également dans sa proximité avec le Nigeria, en tant que zone de forte production agricole (végétale et animale) avec la possibilité de desservir les marchés intérieurs et extérieurs (Cotonou, Malanville, Niger, Burkina Faso, Togo, Nigeria, etc.). En effet, située à environ 115 km de Parakou (chef-lieu du département du Borgou), la commune est très proche du Nigeria (22 km de la localité de Tchikandou) et n'est pas non plus trop loin du Niger (315 km de Gaya) et du Togo (205 km de Kassoala).

Il s'agit là d'opportunités immenses de commerce et d'échanges divers avec tous ces pays frontaliers.

CHAPITRE VII : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sur la base de la vision de développement devant faire de Nikki « d'ici à 2015, une commune prospère, paisible et bien gérée » (PDC 2004-2008, janvier 2004), les orientations stratégiques s'articulent autour de quatre points essentiels :

- améliorer les techniques de production et de conservation des produits par la mise en œuvre de formations appropriées et adaptées et par la responsabilisation des producteurs ;
- renforcer, de façon participative, les capacités des acteurs dans la mobilisation et la valorisation des ressources, la planification, la gestion et le suivi-évaluation des investissements économiques ;
- améliorer quantitativement et qualitativement les services sociaux de base ;
- améliorer les capacités de mobilisation et d'autofinancement des investissements socio-économiques.

Cette vision stratégique sous-tend la nécessité de promouvoir l'économie locale qui constitue l'un des principaux créneaux porteurs de richesses et d'emplois à travers la valorisation des potentialités locales. Ainsi, sur la base des contraintes évoquées, les suggestions et recommandations suivantes sont faites :

- Recruter des techniciens pour appuyer les mairies dans la mise en œuvre des PDC et la documentation des statistiques des communes ;
- Sensibiliser les acteurs étatiques en vue d'une meilleure délégation des pouvoirs des services déconcentrés vers les communes.
- Accroître l'accès des populations aux services sociaux et économiques :

Sur le plan social

- La réalisation de forages équipés de pompes et des puits modernes
- L'extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité (renforcer le système de pré électrification par énergie solaire)
- La construction et l'équipement de salles de classes
- La mise en place des centres de santé dans tous les arrondissements ;
- La réalisation de travaux d'assainissement et de pavage des rues ;
- L'appui à la formation des artisans et des ouvriers ;
- L'appui aux micro-crédits au profit des associations de femmes, d'artisans ;
- Le renforcement de l'HZ Sounon Séro en équipements et en personnels adéquats.

Sur le plan du développement des transports

- Le bitumage de l'axe routier N'Dali - Nikki - Tchikandou long de 77 km

Sur le plan économique

- L'aménagement d'infrastructures marchandes (boutiques, hangars de marché, gares routières, magasins, abattoirs et boucheries)
- La réhabilitation de l'usine de fabrication de beurre de karité de Biro
- L'aménagement et la mise en valeur des 22 barrages hydrauliques et retenues d'eau de Nikki
- L'appui à la mise en place d'unités de transformation du lait (fromage et beurre)
- L'appui à l'amélioration des rendements agricoles et techniques culturales

Sur le plan culturel, sportif et touristique

- L'appui à l'organisation de la Gaani (aménagement de la nouvelle place de la Gaani et du centre artisanal attenante au musée de Nikki)
- La réalisation du nouveau stade de Nikki

- La clôture et l'équipement du centre des jeunes et loisirs de Nikki.

Sur le plan environnemental

- L'aménagement d'une décharge finale et des décharges intermédiaires pour la collecte et le traitement des ordures ;

CONCLUSION

La présente monographie est fondée sur la nécessité pour la commune de Nikki de connaître son rôle dans la promotion de l'économie, d'identifier les filières porteuses et les opportunités de leur valorisation et d'appréhender les outils, les mesures et les approches nécessaires à la promotion de l'économie locale.

De nombreux goulots d'étranglement doivent être levés. Ces goulots portent sur l'insuffisance de délégation des pouvoirs des services déconcentrés de l'Etat vers la commune et l'absence de cadres compétents pour orienter la municipalité vers des stratégies pertinentes de développement.

Aujourd'hui, la promotion de l'économie locale constitue l'un des principaux créneaux porteurs de richesses et d'emplois à travers la valorisation des potentialités locales. Sur cette base, il importe de

- Recruter des techniciens pour appuyer la mairie dans la mise en oeuvre du PDC et la documentation des statistiques communales ;
- Sensibiliser les acteurs étatiques en vue d'une meilleure délégation des pouvoirs des services déconcentrés vers les communes.

BIBLIOGRAPHIE

- A.C.P/C.E: « La crise urbaine », Le courrier n° 131, Janvier-Février 1992, pages 49 à 77.
- Banque Mondiale : Rapport annuel 1993, Washington DC, 1993, 278 pages.
- Banque Mondiale : Rapport sur le développement dans le monde : La pauvreté, Washington DC, 1990.
- BOISMENU (I.)
(Sous la coordination de) : Développement urbain participatif au Bénin : une étude pour agir, GRETT/Ministère de la Coopération, Saint Etienne, 1997, 224 pages.
- C.R.I.D: Un monde solidaire : comprendre pour agir, Syros, Paris, 1996, 207 pages.
- CTA L'évaluation au cœur du renforcement organisationnel : expériences d'organisations de recherche et développement du monde entier, 2004
- DAT/MEHU Document de Stratégie Opérationnelle. Mise en oeuvre de la Déclaration de politique nationale d'Aménagement du Territoire du Bénin. Version provisoire, Août 2005
- ENDA-TM et PNUD: Les initiatives locales de développement en milieu urbain ouest africain : Rapport des études de cas réalisées dans le cadre du programme ILMU/LIFE, Dakar, 1996, 420 pages.
- GALBRAITH (J. K.) : Anatomie du pouvoir, Seuil, Paris, 1985, 186 pages.
- GENY (P.), WAECHTER (P.) et YATCHINOVSKY (A.) (Sous la direction de): Environnement et développement rural: guide de la gestion des ressources naturelles, Frison-Roche, Paris, 1992, 418 pages.
- GERAM Conseil Perceptions locales sur le profil DHD, les opérations et mécanismes de développement et les initiatives communautaires. Rapport Zone Centre Atacora, Annexe, novembre 2002
- HENRY (P. M.) : Pauvreté, progrès et développement, L'harmattan/ UNESCO, Paris, 1990, 330 pages.
- LALEYE Mouftaou
Ministère des Finances Les Enjeux Economiques de la Décentralisation au Bénin (CAPE), Déc. 2002
- Ministère des Finances Livre blanc sur la fiscalité, avril 1998
- Ministère des Finances Le guide à l'usage du receveur percepteur comptable de la Commune, janvier 2003
- Mission de
Décentralisation Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Oct. 2005
- Mission de
Décentralisation
Nikki Le Guide du Maire, Octobre 2005
- PADSA II Bénin
P.G.U : Plan de Développement Communal, 2005.
- P.N.U.D : Analyse des Filières. Deux composantes,
La lutte contre la pauvreté à Dakar: Vers la définition d'une politique municipale, Série Documents de Politique, Accra, 1995, 157 pages.
- SONGHAI (Centre) Rapport sur le développement humain au Bénin 1998, Cotonou, 1998, 247 pages.
- SONGHAI (Centre) L'Aigle de Songhaï n°48 : Filière Anacarde : L'engagement de Songhaï
- SONGHAI (Centre) L'Aigle de Songhaï n°42-43 :L'Agroalimentaire : l'épine dorsale du développement des filières